

# Tous égaux !

**1** À quelle date les femmes ont-elles eu le droit de gérer leurs biens, ouvrir un compte en banque et exercer une profession sans l'autorisation de leur mari ou leur père ?

**Petits :** En 1867, 1930, 1965 ou 1995 ?

**R.** 1965

**Grands :** À dix années près ?

**R.** 1965.

**3** **Petits :** Pouvez-vous nous dire ce que signifie l'expression « droit à l'avortement » ?

**Réponse possible et éléments de discussion.**

Si une femme se rend compte qu'elle est enceinte alors qu'elle ne le souhaite pas, elle a la possibilité d'aller à l'hôpital pour mettre fin à la grossesse. En France, une loi le permet depuis 1975.

**Grands :** Quand le droit à l'avortement a-t-il été promulgué par une loi en France ? Comment cela a-t-il été possible ?

**R.** Depuis les années 60, des associations et des femmes ont manifesté pour demander ce droit.

En 1975, la loi est votée à l'Assemblée Nationale.

**5** **Petits & Grands :** Sauriez-vous expliquer à quoi sert l'association le Planning Familial ? À quelle date (environ) a-t-elle été créée ?

**R.** Le Mouvement Français pour le Planning Familial est une ONG qui veut faire « reconnaître le droit des femmes à la maîtrise de leur fécondité et lutter contre les violences ». Créé en 1960, le Planning familial organise surtout des centres de consultation et d'information sur la contraception et l'avortement.

**7** **Petits :** À votre avis, où les femmes ont-elles le plus de risques de subir des violences ? Dans la rue, au travail ou à la maison ?

**R.** À la maison.

**Grands :** Combien de femmes meurent sous les coups de leur conjoint en France, tous les ans ? 83 - 157 - 202

**R.** En 2008, 157 femmes selon le gouvernement, soit une femme tous les 3 jours.



**2** **Petits & Grands :** À quelle date la loi a permis aux femmes et aux hommes de demander le divorce, même si l'autre n'avait pas commis une « faute » (être infidèle, battre les enfants, ne plus vivre dans la même maison...) ? En 1865, 1912, 1946 ou 1975 ?

**R.** 1975.

**4** **Petits :** Est-ce que les femmes ont pu voter en France en même temps que les hommes ?

**R.** Non. Elles ont dû attendre la fin de la Seconde Guerre Mondiale en 1945. 1793 est la date du droit de vote des hommes.

**Grands :** À quelle date les femmes ont obtenu le droit de vote en France ? En 1793, 1875, 1918 ou 1945 ?

**R.** La loi est votée en 1944, le premier suffrage a lieu le 21 avril 1945 ; 1793 est la date du droit de vote des hommes.

**6** **Petits :** À votre avis, existe-t-il, en France, un ministère qui s'occupe de l'égalité entre hommes et femmes ?

**R.** Oui, le ministère de la solidarité et des cohésions sociales qui gère un organisme qui s'appelle « l'observatoire de la parité ».

**Grands :** Citez au moins deux femmes qui ont reçu le prix nobel de la paix ?

**R.** Rigoberta Menchu, Aung San Suu Kyi, Chirine Ebadi, Wangari Matthai, Alva Reimer Myrdal, Mère Thérèse, Betty Williams et Mairead Corrigan, Emily Greene Balch, Jane Addams, Bertha von Suttner (11 sur 91 prix décernés).

**8** **Petits :** À votre avis, en France, est-ce que les hommes et les femmes gagnent les mêmes salaires ?

**R.** Non, les femmes gagnent souvent moins d'argent pour le même travail.

**Grands :** En France, les femmes sont moins bien payées que les hommes. De combien ? 7%, 12% ou 27% ?

**R.** L'écart total est de 27%

**Précisions :** Pour les temps complets c'est 19%. Pour un poste ou expérience équivalents c'est 10%.



## Activité 1 : Un parcours semé d'embûches

**Durée :** 5 à 15 min.

**Type :** Course d'obstacles et contre la montre.

**Objectif :** Faire découvrir aux participants les victoires de la lutte pour l'égalité hommes-femmes en France.

**But du jeu :** Tous ensemble contre la montre, les joueurs doivent collecter le plus grand nombre d'avancées pour l'égalité hommes-femmes (symbolisées par des papiers). Les parcours représentent le chemin difficile de ces luttes.

**Préparation :** Construire 3 parcours d'obstacles, avec un départ au même point.

Sur des morceaux de papier, recopier les droits figurant sur le tableau en bas de cette feuille.

Répartir de manière aléatoire ces papiers au bout de chaque parcours.

Décider du temps qui sera imparti pour le jeu.

**Matériel nécessaire :** Des objets divers pour les obstacles (tables, chaises, branches...) Des bouts de papiers (pour les droits)

**Déroulement :**

**1** L'équipe se met en ligne derrière le point de départ.

**2** Le maître du jeu déclenche le chronomètre et lit la 1<sup>ère</sup> inégalité figurant sur le tableau.

**3** Dès l'annonce, l'équipe envoie un de ses membres à la recherche de ce droit. Le joueur doit choisir un parcours à suivre, et l'effectuer le plus rapidement possible.

**4** Arrivé au bout du parcours, il regarde si le droit correspondant à l'inégalité citée est présent.

**Si oui**, il le prend et le ramène à son équipe en parcourant le chemin d'obstacles dans l'autre sens : car il ne suffit pas d'obtenir le vote d'un droit, son application reste encore parsemée d'embûches.

**Si non**, il revient vers son équipe sans reprendre le chemin d'obstacles. L'équipe envoie un autre joueur sur un autre parcours, jusqu'à trouver le droit correspondant à l'inégalité citée.

**5** La partie continue ainsi jusqu'à la fin du temps imparti.

Inégalités	Droits obtenus
Quand une femme travaille, c'est son mari qui touche son salaire.	Loi de 1907 : les femmes mariées qui travaillent peuvent percevoir leur salaire.
A l'école, les garçons sont formés à leur futur métier tandis que les filles apprennent à s'occuper du foyer et de l'éducation des enfants.	Loi de 1924 : les programmes scolaires sont identiques pour les garçons et les filles.
Les femmes n'ont pas le droit de vote.	Loi de 1944 : droit de vote pour les femmes (50 ans après les premiers pays).
Les femmes sont soumises à l'autorisation de leur mari pour travailler ou ouvrir leur propre compte bancaire.	Loi de 1965 : les femmes peuvent ouvrir un compte bancaire et travailler sans l'autorisation de leur mari.
Les femmes qui ne souhaitent pas être enceintes doivent se cacher pour avorter.	Loi de 1979 : légalisation de l'avortement.
Les femmes sont sous représentées dans les instances politiques.	Loi de 2000 : parité pour les mandats électoraux.
Contrairement à d'autres pays européens, les hommes n'ont pas de congés paternité à la naissance de leur bébé.	Loi de 2001 : 2 semaines de congés paternité pour les hommes.

## Activité 2 : Écrire un scénario de 10 minutes

**Durée :** 5 à 15 min.

**Objectif :** Prendre conscience que l'accès au droit « éducation » est essentiel pour chacun, chacune.

**But du jeu :** À propos d'une fille qui ne sait pas bien lire. Montrer dans quelle mesure cette inaptitude peut affecter la vie de cette fille, et comment elle surmonte ses problèmes. Montez une scénette.